

tin ta mare

Feuille de liaison du groupe MARES du Nord - Pas de Calais n° 14

Regroupement informel des acteurs œuvrant pour la protection, la gestion et la mise en valeur pédagogique des mares et zones humides

Édito

Comme annoncé en début d'année dans Tin Ta Mare, le Pôle-relais Mares et Mouillères de France a poursuivi en 2007 ses activités au sein d'une nouvelle structure, la maison de l'Environnement de Seine-et-Marne. Au rang des nouveautés, signalons la mise en place d'une lettre électronique et d'un forum dédié aux gestionnaires, tous deux accessibles sur le site du Pôle. Ces outils seront prochainement complétés par un espace de travail coopératif intitulé «wikimares». En outre, nous avons aujourd'hui l'assurance de la continuité du fonctionnement des Pôles-relais, qui dépendent à partir de 2008 du tout nouvel Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA). Ces nouvelles permettent donc d'envisager l'avenir avec sérénité ainsi que de renforcer notre collaboration avec le Groupe MARES.

C'est au sommet des terrils, paysages caractéristiques du bassin minier, que les membres du Groupe MARES se sont retrouvés en octobre dernier en compagnie de Vincent COHEZ, pour parler de leur sujet favori... Les anciens bassins de décantation de charbon (bacs à schlamms) représentent en effet de véritables îlots de vie dans ces décors minéraux. Que ce soit pour les odonates, les amphibiens ou les oiseaux, ces mares constituent des habitats de grande qualité, qui, connectés les uns aux autres par des liens plus ou moins visibles, assurent le maintien d'une biodiversité élevée au sein du territoire régional.

Plus loin de nous, David MAROUSÉ, nous propose une immersion dans la province du Hunan (située dans le sud de la Chine), à la découverte des zones humides de cette région. A la fois lieux de production alimentaire et refuges pour la biodiversité, ces habitats sont donc gérés de manière à assurer leur préservation. Cet exemple d'harmonie de l'homme avec son environnement serait à méditer au moment où les zones humides de notre pays ne cessent de régresser.

Retour dans le Nord-Pas de Calais avec Patrick SCHREAN qui lance un appel aux communes qui seraient intéressées par un recensement des mares de leur territoire. Le LEGTA d'Arras, au travers de ses étudiants inscrits en BTS GPN, a en effet acquis une solide expérience dans ce domaine en travaillant pendant deux ans sur le territoire du Parc naturel régional Caps et Marais d'Opale. En outre, ces recensements permettent à la fois une formation et une sensibilisation des étudiants à la thématique «mares» tout en contribuant à l'amélioration des connaissances régionales du semis de mares.

Finalement, dans le contexte du Grenelle de l'environnement et d'une prise de conscience citoyenne de la dégradation de la nature, espérons que les zones humides, et au travers d'elles, les mares, ne seront pas oubliées...

Bonne continuation à tous !

Olivier SCHER

Pôle-relais Mares et Mouillères de France



Octobre 2007 : découverte des mares de terrils, des atouts pour la renaturation de ces anciens espaces d'activité

Sommaire

Edito - p.1

Des mares à vous - p.2

Mares d'ailleurs - p.3

Une bouteille à la mare
L'heure des mares p.4

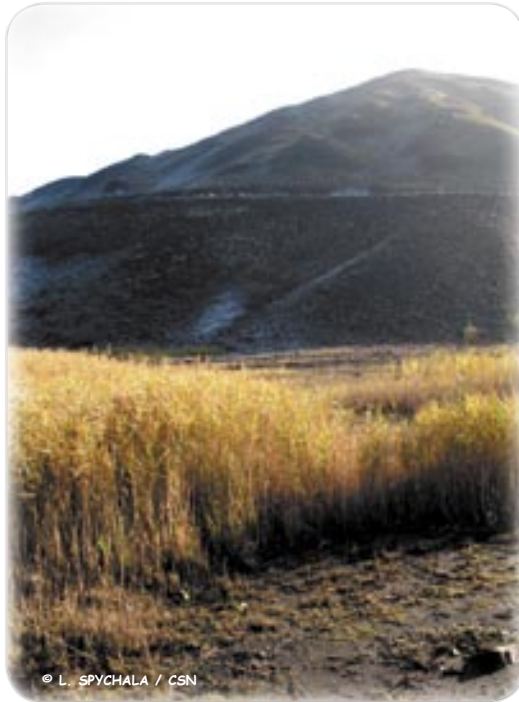


Secrétariat du Groupe

CSN - 152 boulevard de Paris
62190 Lillers
Tél. : 03.21.54.75.00
Fax : 03.20.54.56.07
E-mail : secretariatgroupemaresnpdc.org
Web : www.groupemaresnpdc.org

Des Mares à vous

Plénière d'octobre : A la Découverte des mares de terrils



© L. SPYCHALA / CSN

Le 23 octobre 2007, la plénière du Groupe MARES a permis de mettre en valeur des mares d'un type particulier : les mares de terrils.

La visite a commencé à Loos-en-Gohelle, par la découverte des plus hauts terrils d'Europe, les terrils coniques du 11/19. En 1997, le site a fait l'objet de travaux réglementaires d'aménagement et de mise en sécurité. Suite aux propositions du CPIE Chaîne des terrils, un ancien bassin de décantation de charbon (bac à schlamms) a pu être conservé en l'état et sans plantation paysagère. Plusieurs espèces remarquables avaient en effet déjà colonisé cette mare, notamment le Crapaud calamite et une quinzaine d'espèces de libellules...

Le développement spontané d'une roselière s'est ensuite avéré favorable à certaines espèces d'oiseaux comme la Rousserolle effarvate (nicheuse) et le Bruant des roseaux en hiver. Mais la roselière est devenue source de difficultés de gestion : sa forte dynamique a entraîné une régression des zones d'eau

libre, avec pour conséquence une diminution de l'intérêt de la mare pour les libellules.

La visite s'est poursuivie à Avion sur le terril de Pinchonvalles, plus long terril d'Europe (après le plus haut...). L'intérêt écologique de ce site, reconnu dès 1971, lui vaut d'être classé Espace Naturel Sensible du Département du Pas-de-Calais et soumis à Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. Parmi les espèces remarquables liées aux mares, on y trouve 9 espèces de batraciens, dont 4 espèces de tritons.. soit la quasi-totalité des espèces d'amphibiens de la région ! Ce qui est d'autant plus remarquable dans ce secteur fortement urbanisé. Cette richesse s'explique principalement par la proximité de nombreuses zones humides - relictuelles du milieu sur lequel le terril a été créé - et leur complémentarité avec les caractéristiques minérales et thermophiles du terril.

Quelques mares temporaires sont également à souligner sur le terril, formées par des bassins de rétention d'eau à vocation technique (limiter l'érosion des pentes). Elles offrent des potentialités pour certaines espèces pionnières tel que le Crapaud calamite.



© L. SPYCHALA / CSN



© L. SPYCHALA / CSN

La contribution des mares à la richesse écologique d'un territoire est toutefois indissociable de la notion de corridor écologique. Les mares forment en effet des réseaux au sein desquels les espèces peuvent se déplacer pour assurer leurs fonctions vitales. L'aménagement non réfléchi d'infrastructures routières, même éloigné de quelques kilomètres, peut avoir des impacts à long terme sur la biodiversité des sites visités.

A l'heure où la Trame Verte et Bleue ambitionne la reconquête du maillage écologique du territoire régional, gardons à l'esprit qu'il ne faut pas s'intéresser aux mares de manière isolée mais avec une logique de réseau et de fonctionnalité écologique.

Laurent SPYCHALA

et Vincent COHEZ

CPIE Chaîne des terrils
Base du 11/19 - Rue de Bourgogne
62750 LOOS-EN-GOHELLE
Tél. : 03.21.28.17.28

E-mail : chaine.des.terrils@wanadoo.fr

Quelques bassins de rétention ont été créés au sommet du « Pinchonvalles », afin de favoriser l'infiltration des eaux de pluies plutôt que leur ruissellement, qui s'avère dangereux pour la stabilité des pentes du terril.

Suite aux propositions du CPIE Chaîne des terrils, ces ouvrages ont fait l'objet d'aménagements écologiques, notamment la création de berges en pentes douces. L'accumulation de poussières fines de schistes en a ensuite imperméabilisé le fond, ralentissant l'infiltration et conduisant à la création de mares temporaires.

Une faune et une flore adaptées ont alors pu s'y développer, dont le Crapaud calamite, une espèce rare de la région qui affectionne les mares temporaires.

Les zones humides du HUNAN, espaces de biodiversité et espaces ressource

Un peu de géographie... La province du Hunan, encore appelée « Xiang » puisque cette dernière est parcourue par la rivière du même nom, est située sur la rive sud du cours moyen du Yangtse à 108°47'-114°45' de longitude Est et 24°38'-30°08' de latitude Nord. Le nom de Hunan découle tout simplement de sa situation géographique. En effet, la province se situe au sud du lac Dongting, d'où les syllabes « hu » et « nan », signifiant respectivement le lac et le sud.

La province couvre 211 800 km², soit 2,2 % de la superficie nationale. 51,2 % de son espace est occupé par des montagnes dont l'altitude moyenne est comprise entre 100 à 800 m, dont les monts Hengshan au sud avec comme point culminant le Mont Zhurong s'élevant à 1 290 m. La province compte près de 65 millions d'habitants. Un paysage naturel attrayant et une longue histoire culturelle offrent au Hunan une ressource touristique particulière avec plus d'une centaine de sites touristiques.

La composante « eau »... Le Hunan a un climat humide de type continental caractérisé par la mousson subtropicale. L'ensoleillement est abondant et la température moyenne annuelle se situe entre 16°C et 18°C. La période sans gel est longue. Les précipitations annuelles entre 1 200 et 2 000 mm font du Hunan une des provinces suffisamment arrosées. Le Hunan est enclavé au milieu de provinces côtières. Néanmoins,

son éloignement de l'espace maritime ne le prive d'aucune sorte de la ressource en eau. En effet, l'eau est omniprésente, de part la multitude de rivières et cours d'eau, d'étangs publics ou privés, de mares et de marais, de parcours de pêche, et surtout de rizières et de champs de lotus... (voir photos ci-contre)

Aussi, ce sont les zones humides qui nous intéressent plus

particulièrement ici. Servant à la fois d'espace refuge pour la biodiversité et de ressource naturelle pour la consommation humaine. De nombreuses variétés d'odonates, papilionidés, et autres insectes, vivant dans ou à proximité des pièces d'eau peuvent y être observées. Ces zones humides constituent de superbes terrains d'études pour les entomologistes et les ornithologues avertis et les passionnés que nous sommes. Ces mares y abritent également une quantité non négligeable de poissons et de batraciens en tout genre, formant ainsi

de véritables viviers à l'air libre, préservant par la même occasion un rôle de frayère pour la faune piscicole (voir photo ci-contre). Espaces qui, chez nous en France, disparaissent progressivement,



© D. MAROUZÉ

telles les zones de prairies inondables, pourtant nécessaires à la reproduction du brochet par exemple. Cela illustre bien une certaine volonté, si ce n'est du respect du lien « homme-nature », de préservation et protection de l'environnement.

Le Hunan est une province aux multiples surnoms : province du piment, maison du lotus... D'ailleurs, ce sont les paysans qui lui confèrent le titre de « la maison du lotus », en faisant allusion à la prédominance des plantations de lotus. Les graines, dont la taille est équivalente à celle d'une noisette, servent à

la préparation de nombreux plats locaux. Une fois séchées, les graines récoltées peuvent se conserver 18 mois. Pour information, sur les étales des commerçants, le prix moyen est de 30 yuans pour un kilogramme, soit environ 3 €. Enfin, les rizières qui sont visibles dans les vallées et plaines sur l'ensemble du territoire, assurent la base du régime alimentaire de la population, comme quoi la ressource « H2O » est précieuse et qu'il est indispensable de la préserver.

Pour conclure sur cette brève immersion au pays du soleil levant, je tiens notamment à remercier Maître PAN, ancien Responsable Espaces Verts, Membre de l'Association des Plantes de la province du Hunan et spécialisé dans l'étude des fleurs, fruits, arbres, et cultures agricoles, Monsieur XU, du Bureau d'études Espaces Verts et Environnement à Xiangtan, ainsi que beaucoup d'autres personnes, qui m'ont donné de leurs temps et fait bénéficier de leurs savoirs et cultures en matière d'environnement dans leur province.

David MAROUSÉ

Technicien Gestion Différenciée
à la Ville de Grande-Synthe

Tél. : 06.64.05.00.47

E-mail : info@fc3e.com

Web : www.fc3e.com

Recensement des mares par des étudiants de BTS GPN: retour d'expériences... et perspectives ?

Entre 2005 et 2007, les élèves du BTS "Gestion et protection de la nature" du Lycée agricole d'Arras ont participé au recensement des mares sur des communes du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Ce travail s'est déroulé de la manière suivante :

1. Une formation de 2 h sur le milieu « mare », par le Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais ;

2. Une formation de 2 h sur la gestion des mares, par l'association « Les Blongios, la nature en chantier » ;

3. Une formation de 4 h sur le recensement (intérêt, méthodologie, utilisation des fiches de terrain fournies par le Parc, retour d'expériences...), par le Parc ;

4. Une information par courrier auprès des agriculteurs et des maires des communes concernées faite par le Parc ;

5. Une préparation du travail de terrain (4 h en salle) à l'aide des cartes IGN et du site géoportail (en 2007) ;

6. Le travail de terrain : chaque groupe, de 2 à 4 élèves, devait parcourir une commune de manière exhaustive pour y repérer les mares et y rencontrer les personnes ressources susceptibles de les guider dans leur recensement (mairie, agriculteurs, habitants...). Chaque mare repérée a fait l'objet d'une fiche d'inventaire détaillée et d'un point de repère sur un fond de carte IGN ou coordonnées GPS, en fonction des possibilités matérielles.

Les éléments essentiels de la fiche de recensement concernent la localisation de la mare, le propriétaire, l'utilisateur, l'origine, la taille,

la forme, la profondeur, la présence de vase, l'orientation, la nature et le profil des berges, l'aspect de l'eau, l'utilisation actuelle, son état de conservation, les facteurs de dégradation de sa qualité écologique...

7. Les fiches de recensement sont ensuite saisies dans la base de données du Parc, avec le logiciel access.

Ce partenariat a permis de couvrir 46 communes du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale en trois ans, et d'y recenser près de 160 mares. L'accent a été mis sur un type de mare précis, «les mares prairiales», et a permis de constater l'état d'atterrissement sur un grand nombre de mares.

- Pour le Parc la base de données constituée servira à améliorer les connaissances environnementales de son territoire et à y promouvoir des actions en faveur des mares.

- Pour les élèves, ce travail de terrain est très intéressant par la découverte de milieux et la rencontre d'acteurs ; il s'intègre à la formation du BTS dans le cadre plus général de l'étude des zones humides et des acteurs de la gestion et protection de la nature.



© PNR Caps et Marais d'Opale

Tin ta mare

Novembre 2007

Feuille de liaison du

Groupe MARES Nord-Pas de Calais

Secrétariat du Groupe : CSN

ISSN : 1777-6066

Directeur de la publication : Laurent SPYCHALA

Rédacteur en chef : Laurent SPYCHALA

L'heure des Mares

Vendredi 1er novembre 2008
**Troisième Conférence Régionale sur
les mares du Nord-Pas de Calais**

Comme pour les précédentes éditions, ce rendez-vous sera inscrit dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides. Il sera organisé à Dunkerque, en collaboration avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, le CPIE Flandre Maritime et le Pôle-relais Mares et Mouillères de France. Le programme complet sera disponible début 2008 auprès du Groupe MARES.

samedi 31 mai et
dimanche 1er juin 2008

Cinquième édition de la Fête des mares

Fort du succès rencontré en 2007, les membres du Groupe MARES souhaitent organiser une nouvelle journée pour la (re)découverte des mares. Celle-ci se déroulera en même temps que l'opération nationale "Rendez-vous aux jardins". Si vous souhaitez inscrire une animation dans la programmation de la Fête des mares, contactez le secrétariat au 03.21.54.75.00.

Les communes du territoire du Parc ayant quasiment toutes fait l'objet d'un premier recensement entre 1998 et 2007, il serait intéressant que d'autres territoires puissent également bénéficier de ce partenariat avec le LEGTA...

Nous sommes donc à la recherche d'autres partenaires avec qui mettre en œuvre un projet de recensement de mares sur plusieurs communes. L'objectif est triple : former nos étudiants, futurs acteurs de terrain, et les sensibiliser à la thématique « mare » ; valoriser la méthodologie et le savoir-faire affinés au cours des trois dernières années ; contribuer à l'amélioration des connaissances du semis de mares régional.

Si ce programme vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter !

Patrick SCHRAEN

Enseignant en économie de l'environnement

Lycée d'Enseignement Général et technologique Agricole d'Arras

Route de Cambrai

62217 TILLOY-LES-MOFLAINES

Tél. : 03.21.60.73.00

E-mail : patrick.schraen@educagri.fr

